



## Île-de-France : 5 ans après la thèse, près de la moitié des docteurs ne sont plus dans la recherche publique (Adoc TM)

Cinq ans après la soutenance de leur thèse de doctorat, 93 % des docteurs diplômés en 2012 de l'UPMC (aujourd'hui Sorbonne Université), de l'université Paris-Est et de l'École polytechnique occupent un emploi : 53 % dans la recherche académique, 20 % dans la R&D privée et 27 % en dehors de la recherche. Tel est l'un des enseignements fournis par l'enquête "Emploi 2017" menée par le cabinet de conseil en recrutement Adoc Talent Management, dont les résultats sont présentés jeudi 31 mai 2018. La situation professionnelle de ces docteurs a sensiblement évolué depuis 2012.

L'enquête "Emploi 2017" d'Adoc Talent Management, rendue publique le 31 mai 2017, montre que la situation professionnelle des docteurs de trois établissements franciliens (1) se stabilise cinq ans après la soutenance de la thèse. C'est particulièrement vrai pour ceux qui sont employés dans la recherche académique : 1 an après la thèse, ils n'étaient que 21 % à bénéficier d'un emploi à durée indéterminée ; 5 ans après la thèse, cette proportion atteint 60 %. La progression des CDI est aussi sensible sur la même période pour les docteurs qui travaillent dans la recherche privée : 77 % avaient un CDI un an après la thèse, 94 % sont en CDI cinq ans après la thèse.

### LA RECHERCHE ACADÉMIQUE PERD DES DOCTEURS, LES ENTREPRISES EN GAGNENT

La progression salariale des docteurs durant les cinq ans qui suivent l'obtention de leur thèse s'observe à des degrés différents selon le secteur d'activité. La progression est la plus sensible pour les docteurs qui travaillent dans la R&D privée : de 43 000 € bruts par an dans l'année qui suit la thèse, la rémunération médiane passe à 51 000 € cinq ans après la thèse. Pour ceux qui travaillent en dehors de la recherche, la rémunération annuelle médiane brute passe de 42 000 € un an après la thèse à 48 000 € cinq ans après. C'est dans la recherche académique que les rémunérations restent les plus faibles : 34 000 € un an après la thèse, 38 000 € cinq ans après.

### Peu de maîtres de conférences et de chargés de recherche

Sur l'ensemble des docteurs 2012 ayant répondu à l'enquête, 24 % ont candidaté à la qualification et 9 % ont été recrutés sur un poste de maître de conférences à l'université.

Du côté des EPST, 12 % des docteurs ont postulé aux concours de recrutement et 2 % ont obtenu un poste de chargé de recherche.

Au total, tous types d'emplois confondus, 32 % des docteurs de 2012 ont postulé pour un poste permanent dans la recherche académique en France ; 13 % ont été recrutés sur un tel poste.

Un autre enseignement de l'enquête est que cette stabilisation professionnelle des docteurs suit une période durant laquelle d'importants mouvements interviennent depuis la recherche académique vers le secteur des entreprises. Ainsi, en l'espace de cinq ans, la part des docteurs employés dans la recherche académique a baissé de 14 points, tandis que la proportion des docteurs travaillant en entreprise a progressé de 16 points, atteignant 39 %. Il est aussi à noter que plus de la moitié des docteurs qui travaillent en entreprise sont employés, cinq ans après l'obtention de leur thèse, par des PME (37 %) et des ETI (22 %).

Enfin, plus d'un tiers des docteurs occupent un emploi à l'étranger : 15 % dans un pays de l'Union européenne, 22 % en dehors de l'Europe. Au cours des cinq ans qui suivent l'obtention du doctorat, la mobilité géographique la plus sensible s'observe toutefois en France : la part des docteurs travaillant en Île-de-France baisse de 5 points, tandis que la proportion de ceux qui sont dans les autres régions françaises augmente de 7 points.